

Le retour des immigrés belges à la suite des événements de Lens et Liévin en août-septembre 1892

NATSUE HIRANO

Chercheuse – Université Libre de Bruxelles

Doctorante – Université de Tokyo

1. INTRODUCTION¹

Dans la seconde moitié du XIXe siècle, un nombre considérable de Belges ont quitté leur pays, surtout pour des raisons économiques. Leurs destinations principales étaient la France, les États-Unis, le Canada et l'Amérique du Sud. La France était la première destination en termes de volume. En fait, pour la France jusqu'au début du XXe siècle, l'immigration belge a été quantitativement la plus importante immigration. En 1886, environ un étranger sur deux en France était Belge. Le premier département de destination pour les immigrants belges était le Nord. Les autres départements qui attiraient aussi bon nombre de Belges étaient la Seine, les Ardennes et le Pas-de-Calais. Pourtant aujourd'hui leur histoire est pratiquement ignorée en Belgique, leur pays de départ² comme en France, leur terre d'accueil.³ En outre, on sait peu que les migrants belges en France ont été l'objet de mouvements xénophobes et obligés de retourner dans leur pays au cours du XIXe siècle. Ainsi on découvre qu'un mouvement "anti-belge" avait déjà éclaté en 1819 à Roubaix, alors même que la Belgique n'existait pas encore comme état indépendant (Reboul, 1954, 339-350).

¹ Ce travail s'inscrit dans une recherche doctorale sur "Les émigrants belges en France et la construction de la différence" sous la direction de Madame Anne Morelli, professeur à l'Université Libre de Bruxelles, et bénéficie d'une bourse d'études de la Communauté française de Belgique.

² On peut néanmoins citer dans la littérature scientifique en français: Schepens (1974, 427-431); Stengers (1978); Aelbrecht (1990, 351-381); Morelli (1998, notamment articles de Petillon (59-78); Piette (79-100); Derainne (101-114); Woestenborghs (205-212)). Pour des raisons linguistiques je n'ai pu avoir accès à la littérature sur le sujet écrite en néerlandais.

³ Lentaker (1974) fait le bilan de la recherche sur l'immigration belge en France. Comme ouvrage récent, on peut citer: Bigorgne (1997, 11-26); Popelier (2003).

Il va sans dire que le mot "immigration" signifie en général "l'entrée dans un pays étranger pour s'y établir". Mais le retour des émigrés au pays d'origine trouve pourtant sa place dans cette série d'études car il est l'un des effets de l'émigration et qu'il nous permet également de jeter un regard différent sur les expériences vécues par les migrants, et sur leur société (de départ et d'accueil) de l'époque. On peut souligner également que de tels événements xénophobes qui faisaient sensation à l'époque, apportent des témoignages essentiels puisque les émigrés belges, souvent anonymes, n'ont pas laissé beaucoup de traces. Enfin le retour des émigrants dans leur pays d'origine, les transforme – pour un temps – en nouveaux immigrants.

Cet article s'attachera donc à examiner une des émeutes anti-belges qui s'est produite à Lens et à Liévin en août et septembre 1892 et qui a immédiatement suscité le retour massif d'une partie des immigrés belges de France vers la Belgique. Les événements sont ici reconstitués à partir de documents inédits puisés dans les archives du ministère des Affaires étrangères de Belgique ainsi que dans les *Annales parlementaires de Belgique* ce qui démarque ma recherche du mémoire de licence d'A. Dantoing (1973) qui ciblait l'opinion publique par rapport à ces incidents, surtout à travers la presse belge, mais n'avait que très partiellement consulté les archives du Ministère des Affaires étrangères.⁴

Ces archives conservent une série de dossiers sous la rubrique "Ouvriers belges en France, Incidents". Le choix précis de suivre cet événement à Lens et Liévin en 1892 en particulier est avant tout lié à l'abondance des sources historiques. D'ailleurs, les années 1890 ont été marquées par une montée extraordinaire des mouvements xénophobes en France, envers les Belges dans le Nord et envers les Italiens dans le Midi. En ce qui concerne les immigrants italiens, de nombreuses études ont déjà abordé leur cas, et notamment le massacre d'Aigues-Mortes qui a eu lieu en 1893 (Milza, 1979, 23-31; Cubero, 1996; Rouquette, 1997).⁵ C'est pourquoi nous nous attacherons au cas belge, moins connu.

Les archives concernant les émeutes de Lens et Liévin en 1892, contiennent trois sortes de documents, à savoir:

1°) une correspondance entre des agents consulaires de Belgique en France et le ministre des Affaires étrangères à Bruxelles.

⁴. Archives du ministère des Affaires étrangères de Belgique (désormais A.M.A.E.B.) c1B 81-I, c1B 81-II, c1B 164II-1, 2312.

⁵. Concernant les travaux globaux sur l'histoire de la xénophobie en France: Schor (1985); Dorenel (2004).

ARRONDISSEMENT *Audenaarde*
ARRONDISSEMENT d

GEMEENTE
COMMUNE d

Quaremont

INLICHTINGEN aangevraagd door het Departement van Buitenlandsche Zaken.
(Staatsbrief van 14^e September 1892.)
RENSEIGNEMENTS demandés par le Département des Affaires Étrangères.
(Dépêche du 14 septembre 1892.)

GRTAL. werklieden, slachtoffers der jongste oproerige bewegingen, welke zich gedwongen hebben bevonden hun werk te staken en het fransch grondgebied te verlaten.	DADEN van geweld waarvan zij het voorwerp zijn geweest. (Men zal die bijzonderste daden bij rangschikking van werk- lieden diensamen tot vatten.)	BEDRAG der geledene schade. (Semen te vatten als hiertegen bij rang- schikking van werklieden.)	VOORWAARDEN in dewelke hetzij hanna wegzending uit Frankrijk, hetzij huane terugkomst in België is geschied.	GETAL franche werklieden in de gemeente werk- zaam.
NOMBRE d'ouvriers, victimes des récents mouvements séditieux qui se sont vu obligés d'aban- donner leur travail et de quitter le territoire français.	ACTES de violence dont ils ont été l'objet. (Résumer ces principaux actes par catégories d'ouvriers.)	MONTANT des pertes subies. (A résumer comme ci-contre par caté- gories d'ouvriers.)	CONDITIONS où s'est opéré soit leur renvoi de France, soit leur rentrée en Belgique.	NOMBRE d'ouvriers français travaillant dans la commune.
<i>Leuven</i>	<i>By tyf van geweld gevoeld hebben het volgen v. d. slachtoffer geweld van betrekking door by taal altijd der slachtoffer in groot getal naar offer. huid werd bevestigd maar werd het on- der gewinst, by taal dus ongetuifaldig de franche werklid- den te laten en ver- vuldigen bebouwing hebben.</i>	<i>1000 franks</i>	<i>by wettelijke by een landbouwer te het (Semen et vice) Frank- rijk) toen in getal gemeentelid in ten gewinst van franche man ten hant verloof. Derom wordt ten hant op legd van werklid- den te hant op België) of hant bevestert te door de franche werklid- den gedwongen gewinst hant te hant wordt te hant, by altijd ongetuifaldig en te hant op het te hant hant.</i>	<i>Grand</i>

Overgezonden aan den heer Gouverneur der Provincie, als gevolg op zijnen omzendbrief van 19^e dezer
Transmis à Monsieur le Gouverneur de la Province, comme suite à sa circulaire du 19 de ce mois,
maand, 2^e Aftelling A. N^o 92.893.
2^e Division A, N^o 92.893.



den *18^{ten}* September 1892.
le *septembre*
De Burgemeester,
Le Bourgmestre,
H. Dorempaer

PHOTO 1: ENQUÊTE AU SUJET DES OUVRIERS BELGES OBLIGÉS D'ABANDONNER LEUR TRAVAIL ET DE QUITTER LE TERRITOIRE FRANÇAIS⁶

⁶ Commune de Quaremont, aujourd'hui en néerlandais Kwaremont, Province de Flandre Orientale. A.M.A.E.B. 2312.

2°) une liasse de dossiers d'enquêtes effectuées tout juste après les incidents, auprès des bourgmestres à l'échelle de toute la Belgique, afin de recenser les ouvriers belges obligés d'abandonner leur travail en France et de quitter le territoire français.

3°) des coupures de presse de l'époque en Belgique et en France.⁷

L'enquête des bourgmestres, quant à elle, s'intéresse à deux points principalement: les causes immédiates de retour en Belgique et les pertes subies. En outre il faut noter que les renseignements obtenus par le biais de ces enquêtes nous permettent d'entrevoir les conditions de vie des émigrants belges en France à l'époque.

À partir de ces archives nous nous demanderons, dans une première partie, comment les émeutes se sont déroulées; nous donnerons un aperçu des faits, le bilan des violences de la part d'ouvriers français et des pertes subies par les Belges. Ensuite, dans la seconde partie, nous observerons quelques détails de la vie des immigrés; concrètement, leur salaire, leur famille, leur logement et leur état d'esprit.

2. APERÇU DES ÉVÉNEMENTS DE LENS ET LIÉVIN EN 1892

2.1. Les lieux

Les villes de Lens et Liévin se situent dans le département du Pas-de-Calais à environ 40 km au sud de Lille.

Lens et Liévin étaient du ressort de l'agent consulaire belge de Boulogne-sur-Mer, dans le département du Pas-de-Calais.⁸

Raffineries de sucre, distilleries et brasseries étaient autrefois actives dans cette région, mais depuis la découverte de la houille à Lens et à Liévin au milieu du XIXe siècle, ces deux villes prospèrent comme cités minières et leur population explose subitement. Certains ouvriers belges, victimes des événements, venaient en fait d'y arriver. Un journaliste belge décrit ainsi Lens à l'époque:

⁷. A.M.A.E.B. 2312. Ce dossier comprend environ 120 articles de presse provenant de 29 journaux différents.

⁸. Ce qui est étonnant par rapport à aujourd'hui, c'est qu'un grand nombre d'agents consulaires de Belgique sont installés en France. En fait, il y avait plus de 40 consulats belges dans ce pays à l'époque.

"Le pays désespérément plat, sans les accidents pittoresques que mettent dans notre région houillère, les taches noires des terrils, donne une impression de misère mal-propre. Il fait moins noir qu'au Borinage ou aux environs de Charleroi, mais il fait plus sale. Pas de fenêtres encadrées de badigeon, pas de toits aux rouges frais. Des cubes de briques d'un rouge gris. Et par les portes ouvertes, on aperçoit des intérieurs sans ordre: c'est la pauvreté négligente et lâche. [...]

Lens est le centre de cette région, une ville assez grande, aux rues larges, mais où règne aussi, partout, une malpropreté évidente. Quelques rares maisons bourgeoises, élégantes mais sans l'égayant jardin des châteaux de Frameries ou de Jumet; puis, des files et des files de maisonnettes ouvrières aux rideaux sales, au seuil encombré. Pas un trottoir aux dalles récurées, pas un pot de fleurs aux fenêtres".⁹

2.2. Déroulement des faits

La première information sur les événements de Lens et Liévin parvient au ministre des Affaires étrangères *ad interim*, A. Beernaert, le 30 août 1892.¹⁰ Il s'agit de requêtes de la part d'ouvriers belges à peine retournés en Belgique:

"J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que j'étais bien installé en France où je gagnais bien ma vie, de quoi élever ma famille convenablement, lorsque le 15 août dernier, je fus mis en demeure par les ouvriers français d'avoir à déguerpir en moins de 24 heures; sinon je serais tué et mes meubles mis en pièces. Tous mes camarades belges se sont trouvés dans le même cas que moi, un de ceux-ci a les deux jambes cassées au travail et (a été) menacé comme les autres; un autre est mort dimanche dernier à l'hôpital de Lens, des suites des blessures reçues de la part des ouvriers français, ses fenêtres et ses meubles furent brisés, nous sommes tous forcés de revenir et ne trouvons pas d'occupation".

ensuite ils blâment l'attitude du maire et de la gendarmerie de Liévin:

"Le maire de Liévin a fermé les yeux sur ces méfaits, les gendarmes ont oublié leur devoir en protégeant les leurs et en arrêtant les Belges qui avaient le malheur de se défendre.

Chassez-les, disait-il, le maire, ces sales Belges surtout ne frappez pas" (sic).

enfin ils concluent cette requête comme suit:

⁹ *Gazette*, 12 septembre 1892.

¹⁰ Beernaert est le ministre des Finances, mais cependant, cumule le ministère des Affaires étrangères *ad interim* pendant ces événements de Lens et Liévin en 1892, à la suite du décès du chef de la diplomatie, le Prince de Chimay. Beernaert est également chef du gouvernement belge de 1884 et 1894, il s'agit d'un gouvernement catholique.

"Nous réclamons du gouvernement français chacun la somme de deux cents francs".¹¹

En même temps que cette requête, des journaux français commencent à publier des articles sous des rubriques telles que "Troubles à Liévin, scènes de désordre, une maison pillée"¹², "L'agitation aux mines de Lens"¹³ ou "La question des Belges".¹⁴ Ces articles paraissent non seulement dans les journaux locaux comme *L'Écho du Nord*, mais aussi dans les quotidiens nationaux, tels que *Le Figaro*¹⁵ et *Le Temps*.¹⁶

De l'autre côté de la frontière, les journaux belges eux aussi traitent des mêmes événements, mais sur un ton réprobateur; avec des titres tels que "Incidents scandaleux à Lens"¹⁷, "La Guerre aux Belges"¹⁸, "Nos ouvriers en France"¹⁹ et "À bas les Belges".²⁰

De quels actes de violence les ouvriers belges ont-ils été l'objet? La plupart des victimes citent les humiliations suivantes: violations de domicile, bris de portes, fenêtres et mobilier, et tapage nocturne. De plus, beaucoup d'entre eux témoignent avoir été poursuivis par des ouvriers français en bandes, armés de bâtons, de pierres et de fourches. Certains déclarent avoir été blessés par des coups de bâton, des pierres et des couteaux, et dans un cas par des coups... de betterave! "À bas les Belges!", "Mort aux Belges", "Retournez dans votre pays et ne mangez plus notre pain", "Popol (le roi Léopold II) est un connard, la reine une putain, et leurs enfants des bâtards". Voilà les injures verbales faites aux ouvriers belges par les Français.

Parallèlement aux journaux belges qui annoncent tous les jours le retour de ces "pauvres ouvriers", des journaux des deux pays commencent à traiter à nouveau de deux sujets. D'une part, les événements anti-français qui se sont produits aux environs de Mons, de Charleroi et de Bruxelles. Plusieurs familles d'ouvriers français ont dû quitter la Belgique, car les ouvriers belges

¹¹. A.M.A.E.B. 2312, requête de 14 ouvriers auprès du bourgmestre d'Elouges (Province de Hainaut), le 25 août 1892. Cette requête parvient au ministre des Affaires étrangères par l'entremise du ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique, J. de Burlet, le 30 août 1892.

¹². *Paris*, 9 septembre 1892.

¹³. *L'Écho du Nord*, 9 septembre 1892.

¹⁴. *L'Écho du Nord*, 16 septembre 1892.

¹⁵. *Le Figaro*, 12, 13, 15 et 19 septembre 1892.

¹⁶. *Le Temps*, 13 septembre 1892.

¹⁷. *Étoile Belge*, 9 septembre 1892.

¹⁸. *Gazette*, 9 septembre 1892.

¹⁹. *Patriote*, 10 septembre 1892.

²⁰. *L'Écho du Luxembourg*, 1^{er} septembre 1892.

ont usé de représailles.²¹ Cette fois-ci, ce sont les journaux français qui rapportent ces incidents sur un ton de reproche: "En Belgique. 'Mort aux Français'",²² "Le Mouvement antifrançais en Belgique".²³ D'autre part, des journaux des deux pays font beaucoup de bruit autour des propos imprudents du maire socialiste de Wingles²⁴ qui aurait encouragé à frapper les Belges, en ajoutant "sans toutefois les tuer".²⁵

Le 9 septembre 1892, le gouvernement belge interpelle le gouvernement français sur les regrettables incidents du bassin houiller du Pas-de-Calais, en indiquant qu'il s'emploiera à en prévenir les répercussions en Belgique. Le gouvernement français répond qu'il partage les sentiments du gouvernement belge à l'égard de ces événements et continuera à prendre les vigoureuses mesures de police qu'exige la situation.²⁶

Le 13 septembre 1892, le ministre des Affaires étrangères belge demande des renseignements à ses consulats dans les départements français limitrophes – à savoir Boulogne-sur-Mer, Dunkerque, Givet, Lille, Maubeuge, Nancy, Roubaix, Saint-Nazaire, Saint Quentin, Tourcoing et Valenciennes – sur la situation des ouvriers belges travaillant dans leur juridiction consulaire, et le 14 septembre 1892, il lance également une enquête détaillée en Belgique afin d'examiner les dommages qu'ils ont subis.

Le 1er octobre 1892, les autorités du Pas-de-Calais considèrent la question comme terminée et estiment que des troubles d'aucune espèce ne semblent plus à craindre. De moins en moins on s'intéresse à l'affaire, hormis quelques faits divers touchant la grâce obtenue par des mineurs socialistes du Pas-de-Calais, condamnés pour avoir attaqué des ouvriers belges à Lens et à Liévin, et pillé leurs maisons.

À la fin octobre, après avoir établi le bilan des dommages, le gouvernement belge conclut qu'il n'y a pas lieu de réclamer des indemnités au gouvernement français en faveur des Belges qui ont été obligés de quitter la France à la suite des violences. Le Cabinet de Bruxelles estime que les intéressés doivent s'adresser directement aux tribunaux français, et c'est seulement au cas où la justice française repousserait leurs demandes que le gouvernement

²¹ Selon le rapport des gouverneurs, 5151 ouvriers français travaillaient dans le royaume à cette époque, dont 2050 dans la province de Hainaut et 1396 dans la province de Brabant (A.M.A.E.B. cl B 164 II-1).

²² *France*, 25 août 1892.

²³ *Intransigeant*, 3 septembre 1892.

²⁴ Wingles est une commune aux environs de Lens-Liévin.

²⁵ Voir par exemple, *Étoile Belge*, le 15 septembre 1892. Comme on l'a déjà dit ci-dessus, les paroles du maire de Liévin, lui aussi socialiste, sont également la cible des critiques.

²⁶ A.M.A.E.B. 2312, lettre de la Légation de Belgique en France à Paris, au ministère des Affaires étrangères belge à Bruxelles, le 9 septembre 1892.

belge interviendrait. Bruxelles pense que cette attitude est la meilleure pour ne pas susciter de complications entre les deux pays, complications diplomatiques dont le contrecoup retentirait sur les travailleurs belges et français employés dans les deux pays.

En décembre, ces émeutes à Lens et à Liévin suscitent encore des répercussions au Parlement belge.²⁷ En réponse à une question d'un député représentant de Liège, L.F.J. Hanssens (libéral radical), sur l'attitude du gouvernement belge vis-à-vis de ces événements, Beernaert, qui faisait l'intérim du ministère des Affaires étrangères au moment où les faits se sont produits, donne des explications. Selon son estimation, les dommages subis n'étaient pas considérables et, parmi les ouvriers qui avaient repassé la frontière, un bon nombre l'avaient fait par crainte uniquement et on ne peut donc pas dire que ces ouvriers belges ont été "renvoyés" de France.²⁸

2.3. Causes des incidents

Pourquoi ce mouvement d'hostilité envers les ouvriers belges s'est-il produit dans le bassin houiller du Pas-de-Calais? C'est d'abord la crise économique en France qui est à l'origine des incidents. Depuis la fin des années 1880 la société française était touchée par une grande dépression. Les mineurs belges ont accepté de travailler à bas prix et pour des horaires plus longs que les ouvriers français. Les ouvriers belges étaient donc accusés de faire baisser les salaires, de jouer, pour ainsi dire, le jeu des compagnies houillères, d'être des "jaunes". Par ailleurs, selon le consul de Belgique à Boulogne-sur-Mer, les incidents auraient été provoqués par des députés et meneurs socialistes qui encourageaient et même excitaient les mineurs français à expulser les Belges, pure propagande électorale avec des arrière-pensées politiques.²⁹

²⁷. *Annales parlementaires de Belgique*..., séance du 1^{er} décembre 1892, pp.157-171.

²⁸. C'est juste un an après ces événements de Lens et Liévin, le 16 août 1893, que la chasse à l'immigré italien se déclenche dans les salins d'Aigues-Mortes. Le ministère des Affaires étrangères belge montre un grand intérêt pour cette affaire.

²⁹. A.M.A.E.B. c1B 164 II-1, lettre du consul de Belgique à Boulogne-sur-Mer, le 15 septembre 1892.

2.4. Bilan des violences et des pertes

Le tableau suivant indique le nombre d'ouvriers belges résidant en France, chiffres fournis par les consuls dans les départements limitrophes en septembre 1892. On peut voir que la région qui attire le plus de Belges est le département du Nord, notamment Lille, Roubaix et Tourcoing. Par rapport à cela, la population d'immigrés belges dans le Pas-de-Calais (où se trouvent Lens et Liévin) n'est pas très importante.

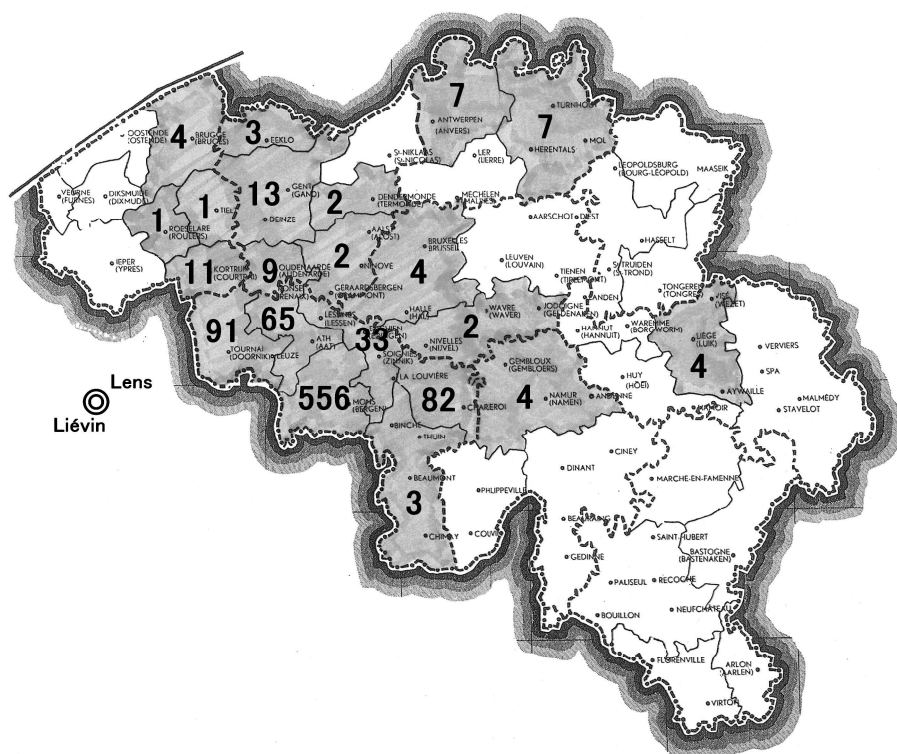
Département	Arrondissement/Canton	Total
Nord		451.486
	Arrondissement de Lille	289.528
	Canton de Roubaix	68.906
	Canton de Tourcoing	49.795
	Arrondissement d'Avesnes	35.257
	Arrondissement de Valenciennes	8.000
Ardennes		30.000
Pas-de-Calais		15.000
Meurthe et Moselle		6.810
Vosges		909
Haute Marne		505
Doubs		171
Haute Saône		153

TABLEAU 1: OUVRIERS BELGES RÉSIDANT DANS LES DÉPARTEMENTS LIMITROPHES³⁰

La carte 1 permet d'observer la destination des ouvriers belges quittant le territoire français. On peut voir que la plupart d'entre eux se dirigent vers la province du Hainaut (au total 830 ouvriers), et dans une bien moindre mesure vers les deux provinces de Flandre (Flandre orientale 29, Flandre occidentale 17). On peut évidemment imaginer que les ouvriers belges sont retournés dans leur famille, ou bien dans leur région d'origine. Mais d'un autre côté, étant donné l'importance industrielle significative de la province du Hainaut, notamment de Charleroi et de son bassin houiller, nous pouvons également deviner que les mineurs belges sont allés dans la province de Hainaut afin de chercher un emploi. La preuve, c'est qu'ils arrivent à trouver du travail

³⁰ Réalisé à partir des données A.M.A.E.B. cIB 81-I, cIB 81-II, cIB 164II-1, 2312.

relativement rapidement, parfois deux jours seulement après leur arrivée et en moyenne entre 8 et 15 jours après leur retour. Et la majorité a trouvé du travail dans les mines wallonnes. Il n'est donc pas exclu que ceux qui se dirigent vers le Hainaut soient par exemple des Flamands d'origine mais qui vont vers une région largement pourvoyeuse d'emplois industriels au contraire de leurs provinces natales.



CARTE 1: RELEVÉ DES OUVRIERS RENTRÉS EN BELGIQUE³¹

Il résulte des renseignements recueillis dans toutes les communes belges que le total des ouvriers belges rentrés en Belgique à la suite des désordres de Lens et Liévin s'élève à 905. Sur ces 905 ouvriers, 52 étaient accompagnés de leur famille.

³¹ Carte établie d'après les renseignements fournis par les bourgmestres en septembre 1892. A.M.A.E.B. c1B 81-I, c1B 81-II, c1B 164II-1, 2312.

Le tableau 2 précise les raisons du retour en Belgique de ces ouvriers. Une moitié d'entre eux (441 ouvriers belges) ont été victimes de violences, l'autre moitié (406 ouvriers) ont été menacés par des ouvriers français (par exemple menaces de mort s'ils ne quittent pas la France dans les 48 heures). Dans certains cas (56 ouvriers), ils rentrent seulement effrayés par l'attitude des ouvriers français. Enfin un ouvrier belge a été renvoyé par son patron et un a été expulsé par les autorités françaises pour actes de rébellion contre la police.

Provinces	Spontanément par crainte des événements	A la suite de menaces de la part d'ouvriers français	A la suite de violences subies de la part d'ouvriers français	Autre	Total
Flandre Orientale	13	16	0	0	29
Flandre Orientale	11	4	2	0	17
Liège	3	0	0	0	3
Anvers	4	7	3	0	14
Brabant	3	0	3	2	8
Namur	1	3	0	0	4
Luxembourg	0	0	0	0	0
Limbourg	0	0	0	0	0
Hainaut	21	376	433	0	830
Total	56	406	441	2	905

TABLEAU 2: CAUSES IMMÉDIATES DE RETOUR EN BELGIQUE³²

En ce qui concerne les pertes subies par les ouvriers rentrés en Belgique, beaucoup d'ouvriers déclarent tout d'abord les journées de travail perdues, ensuite les bris de mobilier et leurs frais de voyage de retour, pour eux-mêmes et leurs familles et le déménagement de leurs meubles. Certains ont été obligés de vendre leurs meubles et vêtements à vil prix pour payer les frais de voyage. Le moyen de transport généralement utilisé pour ce retour est le chemin de fer, mais quelques familles rentrent à pied.

Pour le moment on connaît malheureusement mal le nombre précis des victimes de ces événements. Pour le savoir, il serait nécessaire d'exhumer les

³². Réalisé d'après les données A.M.A.E.B. cIB 81-I, cIB 81-II, cIB 164II-1, 2312.

rapports de gendarmerie et les comptes rendus des procès côté français. Mais en se reportant aux articles de presse, on peut estimer que ces émeutes ont fait de nombreux blessés, non seulement chez les Belges, mais encore chez les Français, et au moins un Belge a trouvé la mort à l'hôpital de Lens des suites de blessures reçues de la part d'ouvriers français. Et un bon nombre de personnes dans les deux camps ont été arrêtées par les autorités.

3. QUELQUES ÉLÉMENTS SUR LES CONDITIONS DE VIE DES ÉMIGRANTS BELGES

Nous évoquons brièvement dans cette dernière partie, la vie quotidienne des mineurs belges à Lens et Liévin, telle qu'elle apparaît à travers les archives consultées.

En ce qui concerne le travail, les Belges ont bonne réputation auprès de leurs patrons qui les estiment plus flexibles et moins exigeants que les Français. Un des directeurs des compagnies houillères déclare :

"Si nous employons des Belges, c'est parce qu'ils savent admirablement faire un travail très dangereux, qui ne peut s'opérer que la nuit. Or, les Français aiment peu travailler la nuit".³³

Leur salaire est compris entre 4 et 7 francs par jour. Certains témoignent qu'ils étaient payés au même tarif que les ouvriers français, mais qu'ils gagnaient plus qu'en Belgique. Les mineurs sont payés par "quinzaine" et donc deux fois par mois. La remise de paie s'effectue en deux jours. Les soirs de paie des rixes se produisent souvent à la sortie des estaminets sous l'influence de la boisson. Ainsi, en août et septembre 1892, on peut observer que les jours les plus agités correspondent justement aux soirs de chaque paie.

Les Belges logent souvent dans les habitations appartenant aux charbonnages. Les autres louent une chambre, ou résident chez des proches.

Selon les enquêtes des bourgmestres 52 ménages sont retournés en Belgique. Une très grande majorité des ménages ont entre 2 et 4 enfants.

En ce qui concerne leurs possessions, on répertorie uniquement des vêtements, du linge de maison et des meubles. Malgré le fait qu'ils quittent précipitamment ou nuitamment la France, la plupart emportent leurs meubles qui ne devaient donc pas être excessivement conséquents. Quelques-uns expriment des soucis concernant leurs meubles qui sont saisis à la frontière.

³³ *Le Figaro*, 13 septembre 1892.

Leur durée de séjour en France varie. Parmi ceux qui sont rentrés en Belgique à la suite de ces événements quelques-uns habitaient la France depuis 10 ans, mais d'autres étaient arrivés en nombre au début de l'été 1892. Et justement en 1889, lors de la réforme de la loi relative à la nationalité française, l'un des enjeux était la durée du séjour en France pour obtenir la naturalisation. Ceux qui résidaient depuis plus de 10 ans en France ont pu se faire naturaliser. En fait, nous pouvons observer deux tendances face à cette possibilité d'acquérir la nationalité française, parmi les ouvriers rentrés en Belgique.

Certains ont fui la France par crainte car ils ne souhaitaient pas signer la déclaration de naturalisation et donc ne voulaient pas devenir Français tandis que d'autres sont retournés de leur propre chef en Belgique pour demander les pièces nécessaires à la naturalisation française, car ils pensent que sans cela ils ne pourront plus travailler dans ce pays.

Selon un article de presse, les autorités françaises ont reçu plus de 200 demandes de naturalisation de la part d'ouvriers belges à Lens et à Liévin à la suite des événements d'août et septembre.³⁴

Finalement en ce qui concerne le sentiment des émigrants belges envers leur terre d'accueil, on s'aperçoit que, malgré ces événements pénibles, certains souhaitent retourner en France où ils sont mieux payés qu'en Belgique. Les uns déclarent avoir été invités à revenir par les directions des charbonnages, lorsque le calme serait rétabli, et les autres témoignent que leurs patrons ont été "très gentils" à leur égard, et ils attendent de leurs nouvelles pour retourner en France. À la mi-septembre déjà les "vétérans", c'est-à-dire les ouvriers belges qui travaillaient dans le bassin houiller du Pas-de-Calais depuis de longues années, commencent à rallier leurs anciennes résidences, car "ils ne doutent pas que la paix leur sera laissée, maintenant que l'orage semble passé".³⁵

4. CONCLUSION

Les archives du ministère des Affaires étrangères belge permettent de comprendre le déroulement des émeutes anti-belges de Lens et Liévin, et nous donnent quelques éléments sur la vie des émigrants belges en France. Mais nous n'avons pas cerné ici tous les mécanismes des émeutes: l'exclusion et le rejet de l'étranger. Comment à l'époque distingue-t-on dans le Pas-de-Calais

³⁴. *Gazette*, 12 septembre 1892.

³⁵. *Réforme*, 14 septembre 1892.

un Belge d'un Français autrement que par la consultation de ses documents d'identité? Par la langue qu'il parle? Par son patronyme? Par les conditions de travail qu'il accepte au contraire des Français? Par sa "docilité"? Et comment expliquer que la majorité des ouvriers belges restent sur place pendant les événements alors qu'une partie de leurs compatriotes a fui. Il faudrait analyser plus finement le rôle que les médias ont joué dans ces mécanismes (par leurs appels au calme ou à la haine).

Enfin il faut reconnaître que cette étude a ses limites, notamment limites de sources. Il faudrait les compléter par les documents d'archives français pour obtenir une vision plus complète, ce que je me propose de commencer prochainement.

ABRÉVIATIONS

A.M.A.E.B. Archives du ministère des Affaires étrangères de Belgique.

BIBLIOGRAPHIE

Sources

Archives

Archives du ministère des Affaires étrangères de Belgique (A.M.A.E.B.)

c1B 81-I: Liste des ouvriers belges qui ont été molestés en France.

c1B 81-II: Ouvriers belges en France, Incidents.

c1B 164 II-1: Événements de Lens-Liévin 1892.

2312: Ouvriers belges à l'étranger

Documents officiels

Annales Parlementaires, session législative extraordinaire de 1892 et session législative ordinaire de 1892-1893, Chambre de représentants, Bruxelles, 1893.

Sources imprimées

LAROUSSE (P.), *Grand dictionnaire universel du XIXe siècle*, Paris, 1863-1876, suppléments de 1878 et 1890.

Travaux

- AELBRECHT (V.), "L'immigration ouvrière belge à Tourcoing durant le Second Empire", *Revue Belge d'Histoire Contemporaine*, XXI, nos. 3-4, 1990, pp. 351-381.
- BIGORGNE (D.), "Main-d'œuvre étrangère et mouvement ouvrier au XIX^e siècle: l'exemple des Belges dans les Ardennes frontalières", *Le Mouvement Social*, 1997, no. 178, janvier-mars, pp. 11-26.
- CUBERO (J.), *Nationalistes et étrangers, le massacre d'Aigues-Mortes*, Paris, 1996.
- DANTOING (A.), *Une manifestation de défense ouvrière contre le travail étranger dans les mines du Pas-de-Calais en 1892, Approche de l'opinion publique belge et française*, mémoire de licence en histoire, Louvain, 1973.
- DANTOING (A.), "Une manifestation de défense ouvrière contre le travail étranger dans les mines du Pas-de-Calais en 1892", *Revue belge d'histoire contemporaine*, V, 1974, nos. 1-2, pp. 427-445.
- DERAINNE (P.J.), "L'hostilité aux ouvriers belges en France au XIX^e siècle" in: A. MORELLI (dir.), *Les émigrants belges, réfugiés de guerre, émigrés économiques, réfugiés politiques ayant quitté nos régions du XVI^e siècle à nos jours*, Bruxelles, 1998, pp. 101-114.
- DORENEL (L.), *La France hostile, socio-histoire de la xénophobie (1870-1914)*, Paris, 2004.
- LENTAKER (F.), *La frontière franco-belge. Étude géographique des effets d'une frontière internationale sur la vie des relations*, Lille, 1974.
- MILZA (P.), "Le racisme anti-italien en France. La 'tuerie d'Aigues-Mortes' (1893)", *L'Histoire*, 1979, no. 10, mars, pp. 23-31.
- MORELLI (A.) (dir.), *Les émigrants belges, réfugiés de guerre, émigrés économiques, réfugiés politiques ayant quitté nos régions du XVI^e siècle à nos jours*, Bruxelles, 1998.
- NOIRIEL (G.), *Le Creuset français. Histoire de l'immigration XIX^e-XX^e siècles*, Paris, 1988.
- PETILLON (C.), "Roubaix, une 'colonie' belge" in: A. MORELLI (dir.), *Les émigrants belges, réfugiés de guerre, émigrés économiques, réfugiés politiques ayant quitté nos régions du XVI^e siècle à nos jours*, Bruxelles, 1998, pp. 59-78.
- PIETTE (V.), "Les servantes belges à Paris" in: A. MORELLI (dir.), *Les émigrants belges, réfugiés de guerre, émigrés économiques, réfugiés politiques ayant quitté nos régions du XVI^e siècle à nos jours*, Bruxelles, 1998, pp. 79-100.
- POPELIER (J.P.), *L'immigration oubliée. L'histoire des Belges en France*, Lille, 2003.
- READON (J.), *Belgian Workers in Roubaix, France, in the 19th century*, PhD. Dissertation, University of Maryland, 1977.
- REBOUL (P.), "Troubles sociaux à Roubaix en juillet 1819", *Revue du Nord*, XXXVI, 1954, pp. 339-335.
- ROUQUETTE (M.L.), *La chasse à l'immigré, violence, mémoire et représentations*, Sprimont, 1997.
- RONSE (E.), *L'émigration saisonnière belge*, Gand, 1913.
- SCHEPENS (L.), "Émigration saisonnière et émigration définitive en Flandre occidentale au XIX^e siècle", *Revue du Nord*, LVI, 1974, pp. 427-431.
- SCHOR (R.), *L'opinion française et les étrangers*, Paris, 1985.
- STENGERS (J.), *Émigration et immigration en Belgique au XIX^e et au XX^e siècles*, Bruxelles, 1978.
- WOESTENBORGH (B.), Les travailleurs saisonniers flamands en France de 1870 à 1970 in: A. MORELLI (dir.), *Les émigrants belges, réfugiés de guerre, émigrés économiques, réfugiés politiques ayant quitté nos régions du XVI^e siècle à nos jours*, Bruxelles, 1998, pp. 205-212.

De terugkeer van de Belgische emigranten als gevolg van de gebeurtenissen te Lens en Liévin in augustus-september 1892

NATSUE HIRANO

SAMENVATTING

In de tweede helft van de 19^{de} eeuw weken veel Belgen uit om economische redenen. De meerderheid trok naar Frankrijk; tot het begin van de 20^{ste} eeuw vormden de Belgen de belangrijkste groep van alle inwijkelingen in Frankrijk. In 1886 was één op de twee vreemdelingen in Frankrijk Belg. De meesten vestigden zich in het Noorden van het land. Van hun geschiedenis is weinig gekend, zowel in Frankrijk als in België. Zo is het weinig geweten dat de Belgische immigranten in Frankrijk slachtoffer zijn geweest van vreemdelingenhaat en verplicht werden naar hun land terug te keren. Deze bijdrage onderzoekt, aan de hand van documenten uit het archief van het Belgisch ministerie van Buitenlandse Zaken, één van de anti-Belgische opstootjes: deze die plaatsvond te Lens en Liévin in augustus en september 1892, en die de vlucht van zowat duizend Belgische inwijkelingen naar hun vaderland veroorzaakte.

De Belgische regering maakte zich, naar aanleiding van deze gebeurtenissen, zorgen omtrent het lot van haar onderdanen tewerkgesteld in de Noord-Franse mijnen. Ze vroeg om verklaringen aan haar consuls uit de streek en stelde ook in België een onderzoek in, om te weten te komen hoeveel Belgische werklieden hun job verloren en gedwongen waren Frankrijk te verlaten. Volgens de Belgische consul te Boulogne-sur-Mer waren de rellen het werk van socialistische afgevaardigden en volksmenners, die de Franse mijnwerkers aanmoedigden en zelfs ophitsten tegen de Belgen. Het onderzoek in de Belgische gemeenten bracht aan het licht dat 905 werklieden, als gevolg van deze haatcampagne, naar hun land terugkeerden, in 52 gevallen samen met hun familie. De gegevens bewaard in het archief van het ministerie van Buitenlandse Zaken, aangevuld met Franse en Belgische krantenknipsels, laten toe het verloop van de gebeurtenissen te reconstrueren en leveren enkele gegevens met betrekking tot het dagelijkse leven van de Belgische inwijkelingen in Frankrijk op.

The return of the Belgian immigrants following the events of Lens and Liévin in August-September 1892

NATSUE HIRANO

SUMMARY

In second half of the 19th century, a considerable number of Belgians left their country, primarily for reasons of economy. France was the main destination. In fact, until the beginning of the 20th century, Belgian was the majority among immigrants in France. In 1886, approximately one out of two foreigners in France was Belgian; most of them settled in the northern France. Nowadays, their history is, however, almost forgotten in Belgium as well as in France. Little is also known that the Belgian migrants were the target of xenophobic movements in France, and that they were forced to return to their country during the 19th century. This article attempts to examine one of the anti-Belgian riots, which occurred in Lens and Liévin in August and September 1892 and immediately caused the massive homecoming of the Belgian immigrants, based on documents of the Belgian Ministry of Foreign Affairs.

Following the riots which occurred in these two cities, the Belgian government, anxious for their nationals employed in the mines of the North of France, tried to assess the situation. They communicated with their consulates in the corresponding areas, and launched a detailed investigation in Belgium in order to clarify how many Belgian workers were obliged to return to Belgium and how they were suffered from violence. According to the Belgium consul in Boulogne-sur-Mer, the incidents would have been provoked by socialist deputies and campaigners who encouraged and even agitated the French miners to expel the Belgians, in order to promote their campaign. According to the information collected from all over Belgium, the Belgian workers returned to Belgium following the disorders of Lens and Liévin totalled to 905. Of these 905 workers, 52 were accompanied by their family. This article describes details of the incident, based on the files of the Belgian Foreign Affairs, supplemented by the newspaper of the time (in Belgium and France), along with some details of the everyday life of the Belgian immigrants in those days.